

Conformément aux objectifs réglementaires bientôt en vigueur, l'UNAFOS propose aux formateurs des Organismes, une formation de formateur pour l'acquisition des compétences nécessaires afin de dispenser le module de prévention des risques terroristes.



Nos lieux de formation respectent les normes d'accessibilité en vigueur et sont adaptés aux personnes en situation de handicap.

A l'issue de cette formation validée sur trois jours, le formateur repartira avec un support (sous forme de Diaporama) permettant de dispenser les 14 heures de cours prévus dans le MAC pour le renouvellement des cartes professionnelles et le futur CQP APS de Branche, ainsi qu'avec un Livret stagiaire.

Objectif de la formation : Maitriser les savoirs et les savoir-faire intégrés dans le programme de formation « Information et Prévention des risques terroristes » afin d'obtenir la compétence de formateur pour dispenser cette dite formation.

Ce document vise à programmer la formation en vue de l'obtention de la qualité de formateur spécifique à la formation « Information et Prévention des risques terroristes », en tenant compte d'une progression pédagogique permettant au candidat de s'appuyer sur des compétences connues pour pouvoir mieux assimiler les savoirs et savoir-faire inhérents à la transmission des connaissances en matières d'information et de prévention des risques terroristes.

Ce programme sera appliqué dans tout établissement susceptible d'accueillir la formation de formateur spécifique à la formation « Information et Prévention des risques terroristes », en mettant à disposition des encadrants, les moyens matériels et pédagogiques inhérent au déroulement de cette action.

1) Description des objectifs de formation visés :

La première heure de la formation est consacrée à l'accueil, à la présentation de la formation et aux formalités administratives. La formation est dispensée par deux formateurs avec une expérience spécifique dans ce domaine.

La formation en vue de l'obtention de la compétence de formateur spécifique à la formation « Information et Prévention des risques terroristes » comprend les parties distinctes suivantes :

- « Information et Prévention des risques terroristes » Niveau 1 (Module 1, 2, 3 et 4)
- « Information et Prévention des risques terroristes » Niveau 2 (Module 5) ;

Objectifs		Durée
Module de formation n°1	Maitriser le contenu du module « Définir les risques terroristes, connaître son danger, sa menace », de la formation « Prévention des risques terroristes » (Niveau 1)	4h00
Module de formation n°2	Maitriser le contenu du module « Prévention d'actes terroristes », de la formation « Information et Prévention des risques terroristes » (Niveau 1)	3h00
Module de formation n°3	Maitriser le contenu du module « Réagir face à une attaque », de la formation « Information et Prévention des risques terroristes » (Niveau 1)	4h30
Module de formation n°4	Maitriser le contenu du module « Secourir », de la formation « Information et Prévention des risques terroristes » (Niveau 1)	2h30
Module de formation n°5	Maitriser la transmission (stratégies, méthodes et techniques pédagogiques, démonstrations) des savoirs et savoir-faire en matière d'information et de prévention des risques terroristes, permettant de transmettre les connaissances contenues dans les modules n°1, 2, 3, 4. (Niveau 2)	7h00
Durée totale avec validation		21h00

Validation	Le stagiaire « formateur » devra satisfaire aux exigences d'un contrôle continu et d'une épreuve de validation des acquis.
-------------------	--

Condition de validation :

ÉVALUATION		CERTIFICATION
Contrôle continu	Durant toute la formation, le stagiaire « Formateur » sera évalué de façon continue et régulière sur son comportement, ses attitudes et sa motivation à suivre la formation. A tout moment le stagiaire pourra se faire exclure de la formation si ses résultats et/ou son comportement ne sont pas en adéquation avec les exigences de la formation.	APTE/INAPTE
Épreuves écrites	Répondre à un questionnaire QCU de 15 questions sur la prévention des risques terroristes. (20 minutes)	Note ≥ 12 : Unité de valeur acquise 8 \geq note < 12 : Le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen Note < 8 : le candidat devra suivre de nouveau la formation concernant ce module

A tout moment, le stagiaire pourra se faire exclure de la formation si ses résultats et/ou son comportement ne sont pas en adéquation avec les exigences de la formation et du centre de formation.

2) Description de l'étape d'accueil et de présentation de la formation

a. Avant le début de la formation

Vérification pré requis :

Pour accéder à la formation, les stagiaires formateur doivent disposer, a minima :

- soit de 2 années d'exercice professionnel dans le domaine de l'activité concernée ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi qu'une attestation de formation à la pédagogie en tant que formateur.
- soit de 2 années d'exercice professionnel dans la formation aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que du certificat de qualification professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP, de niveau IV minimum, relatif à l'activité concernée.

b. A l'entrée de la formation

Dossier de stage : liste participants, programme détaillé de la formation, planning de formation, feuilles de présence, attestation de propriété intellectuelle et de non diffusion à autrui, attestation d'engagement éthique et déontologique, etc.

Dossier stagiaire : Document d'accueil, photocopie pièce d'identité, feuille de renseignement, règlement intérieur de l'organisme d'accueil, fiche individuelle de suivi, etc.

c. Documentation distribuée à l'issue de la formation :

Chaque participant validé se verra remettre sur support informatique à apporter (clé USB et/ou ordinateur) :

- Le PowerPoint formateur, à s'inspirer et à s'appropriier, pour la formation « information et prévention des risques terroristes »
- Le programme de formation détaillé « prévention des risques terroristes » niveau 2
- Le dernier « livret stagiaire » en vigueur, non modifiable, au format PDF, pour les stagiaires de la formation de « prévention des risques terroristes »